

**AVEC VOUS,  
ON L'OUVRE!**



Le SNUipp-FSU  
vous ouvre la voix.



**SNUipp-FSU 66**  
18, rue Antoine Condorcet  
66000 PERPIGNAN  
tel : 04.68.50.78.44  
port : 06.25.85.13.58  
mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr)



Virginie Privat, Jérôme Guy et Grégory Raynal  
co-secrétaires du SNUipp-FSU des Pyrénées-Orientales

Monsieur le Directeur académique,  
Directeur des services de l'Education nationale  
des Pyrénées-Orientales

Perpignan, le 28 septembre 2015

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux directives ministérielles, un groupe de travail pour la simplification des tâches des directeurs(rices)d'école s'est réuni à deux reprises au cours des deux dernières années. Le peu d'empressement de notre administration à réunir les représentants des personnels sur cette question montre la faible préoccupation concernant les problèmes rencontrés par les directeurs et directrices.

Alors que nous avons porté des demandes précises qui ont été largement débattues et qui ont suscité parfois un réel consensus, les collègues directeurs(trices) ne voient aucune évolution tangible dans l'exercice de leur mission.

Les décharges supplémentaires attribuées aux directeurs des "petites écoles" par l'affectation temporaire d'un personnel TMB ne sont que marginales. La revendication d'un référent juridique au sein de la DSDEN est restée lettre morte. Les stages à destination des directeurs en poste depuis plusieurs années, afin de leur permettre de réactualiser leurs connaissances administratives, juridiques ou en matière de gestion des conflits, sont inexistantes.

Par contre les demandes de certaines circonscriptions (renvoi dans les 8 jours des compte-rendus de réunion par exemple, enquêtes diverses et variées, gevasco..) continuent à affluer : le manque de reconnaissance et le sentiment de ne pouvoir réaliser sa mission dans des conditions sereines et acceptables grandissent au fil des mois.

C'est pourquoi, en cette rentrée scolaire, le SNUipp-FSU 66 vous interpelle pour que des signes forts soient adressés à la profession dans les plus brefs délais. Le « guide pratique » mis en ligne par le Ministère est une bien maigre réponse à la demande de simplification des tâches. Le protocole académique pour la simplification des tâches n'est toujours pas paru. Le SNUipp-FSU 66 vous demande d'organiser en urgence un groupe de travail en présence des délégués du personnel et de tous les IEN pour qu'enfin de réelles décisions soient prises et appliquées dans chacune des circonscriptions. Les directeurs ne peuvent être considérés comme de simples courroies de transmission, corvéables à merci. C'est d'ailleurs pour cette raison que le SNUipp-FSU 66 maintiendra sa consigne " Je réponds quand j'ai le temps, si j'ai le temps" tant que notre hiérarchie n'aura pas pris la mesure de la trop lourde charge de travail des directrices et directeurs du département.

En attente d'une réponse favorable et rapide de votre part, soyez assuré, Monsieur le Directeur académique, de notre profond attachement au service public d'Education.

Les co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 66,

Virginie Privat, Jérôme Guy et Grégory Raynal  
Les co-secrétaires du SNUipp-FSU 66

**Pour l'école, on ne doit pas se priver.**

